sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 28 MAI 2021

Revalorisation des personnels titulaires en France : enfin une reprise des travaux

Le Sgen-CFDT acte positivement la **reprise du chantier de revalorisation** des personnels de l'éducation nationale avec une enveloppe de **700 millions d'euros supplémentaires** pour 2022. Il souligne néanmoins qu'un **engagement pluriannuel de l'État est nécessaire** pour que ce chantier soit mené à bien.

Le Sgen-CFDT s'engagera dans les **discussions du mois de juin** pour obtenir des avancées concrètes pour les personnels sur la base de ses revendications : accompagnants d'élève en situation de handicap, reconnaissance de la fonction de direction d'école, filière administrative et protection sociale complémentaire.

Le Sgen-CFDT de l'étranger mettra tout en œuvre ces prochains mois pour que **ce chantier trouve sa suite à l'étranger** : la revendication portée en faveur d'une **nécessaire revalorisation** des rémunérations des personnels de tous statuts confondus. Dans l'immédiat, le Sgen-CFDT de l'étranger est très attentif à **l'évolution souhaitée par l'AEFE des éléments de la rémunération des personnels résidents**. Il continue de militer pour un **statut unique** des personnels détachés, des **rémunérations** et une **protection sociale** des **personnels recrutés localement** satisfaisantes et décentes, notamment dans les pays du Sud.

Nous le rappelons encore à cette occasion, la **solidarité** est une valeur clé de notre action syndicale.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger